

# DEMANDE D'OPÉRATION(S) : INVESTISSEMENT PROGRESSIF POUR UN CONTRAT PERIN, PERP OU MADELIN

Demandé faxée :  oui, le   /  /    non

L'original de ce bulletin doit impérativement être adressé à l'assureur à l'adresse suivante :

Suravenir - Service Gestion CGPI - TSA 30005 - 35917 Rennes cedex 9 (même en cas d'envoi par fax au 01 55 91 17 19).  
Si votre demande est envoyée par Chronopost, DHL ou TNT, veuillez utiliser l'adresse suivante :  
Suravenir - Service Gestion CGPI - 232 rue Général Paulet - BP103 - 29802 Brest cedex 9.

Le soussigné, ci-après désigné adhérent, demande à effectuer l'opération suivante sur son contrat.

Nom du contrat : \_\_\_\_\_ Numéro du contrat : \_\_\_\_\_

## ADHÉRENT

Monsieur  Madame Nom : \_\_\_\_\_  
Nom de naissance : \_\_\_\_\_ Prénom(s) : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal :   /   Ville : \_\_\_\_\_  
Pays : \_\_\_\_\_  
Tél. domicile : \_\_\_\_\_ Tél. portable : \_\_\_\_\_  
Email : \_\_\_\_\_

## INVESTISSEMENT PROGRESSIF<sup>(1)</sup>

Cette option permet à l'adhérent d'orienter progressivement tout ou partie de son capital d'un ou deux support(s) de départ éligible(s) à cette option vers des supports d'arrivée de son choix éligibles à cette option, en réalisant des arbitrages programmés mensuels, trimestriels, semestriels ou annuels dès lors que la valeur atteinte sur le(s) fond(s) de départ choisi(s) est égale à celle indiquée dans la notice.

*Les frais éventuels générés par cette option sont indiqués dans la notice de votre contrat.*

- Mise en place  
 Modification (annule et remplace mes choix précédents sur cette option)  
 Suppression

Montant global du capital à investir progressivement : \_\_\_\_\_ €

Périodicité :  mensuelle  trimestrielle  semestrielle  annuelle

Nombre d'arbitrage(s) programmé(s) : \_\_\_\_\_

Date d'effet du 1<sup>er</sup> arbitrage programmé<sup>(2)</sup> : 05 /   /  /  

Support(s) d'investissement de départ<sup>(3)</sup> (maximum 2)

Pour faire votre choix, reportez-vous à la Présentation des supports d'investissement du contrat, placée à la fin de la notice et sélectionnez un ou deux support(s) parmi ceux classés "D" dans la colonne "Dynamisation progressive de l'investissement".

Nom du support	Code ISIN	Montant à désinvestir progressivement
		€
		€
Total (doit être égal au montant global du capital à investir progressivement) :		€

### Support(s) d'investissement d'arrivée<sup>(3)</sup>

Pour faire votre choix, reportez-vous à la Présentation des supports d'investissement du contrat, placée à la fin de la notice et sélectionnez un (des) support(s) parmi ceux classés "A" dans la colonne "Dynamisation progressive de l'investissement" (si nécessaire, reportez la totalité de votre choix sur papier libre, daté et signé).

(1) Cette option n'est pas compatible avec toute autre option d'arbitrage programmé, avec le nantissement du contrat ou avec une avance en cours sur le contrat. Cette option est compatible avec l'option "rachats partiels programmés" à la condition exclusive que les rachats partiels programmés soient effectués au prorata des supports éligibles présents au moment de chaque rachat.

(2) La date d'effet de l'investissement progressif est fixée au 5 de chaque période mais pourra être différée si un mouvement est en cours de valorisation. L'investissement progressif cesse dès que le solde du (des) support(s) de départ éligible(s) à l'option devient insuffisant.

(3) Se reporter à la Présentation des supports d'investissement du contrat, placée à la fin de la notice ainsi qu'aux Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) ou, le cas échéant, aux notes détaillées ou, en fonction du support, aux annexes complémentaires de présentation des supports concernés.

## DÉCLARATIONS DE L'ADHÉRENT / INFORMATIONS

*“Je reconnais avoir reçu et pris connaissance de la notice comprenant la liste des unités de compte de référence et des caractéristiques principales de chaque support sélectionné dans l’un et/ou l’autre des documents suivants : Document d’Informations Clés pour l’Investisseur (DICI), note détaillée, annexe complémentaire de présentation.*

Je reconnais avoir pris connaissance du Document d'Informations Clés du contrat ainsi que des Informations Spécifiques de chaque option d'investissement sous-jacente de mon contrat me permettant de prendre ma décision d'investissement en connaissance de cause.

Je reconnaiss également avoir été informé(e) du fait que les unités de compte ne garantissent pas le capital versé. De ce fait, le risque des placements est assumé par l'adhérent au contrat. Les performances de ces unités de compte doivent donc être analysées sur plusieurs années".

Des données à caractère personnel vous concernant sont collectées et traitées par Suravenir. Cette collecte et ce traitement sont effectués dans le respect de la réglementation applicable à la protection des données. Toutes les données collectées et traitées sont nécessaires pour la conclusion et l'exécution du contrat, et ont un caractère obligatoire. À défaut, le contrat ne peut être conclu ou exécuté.

Vous disposez sur ces données de droits dédiés comme notamment un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité que vous pouvez exercer auprès de : Suravenir - Service Conseil - 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest cedex 9 ou par email : [conseilsurav@suravvenir.fr](mailto:conseilsurav@suravvenir.fr)

Vous pouvez vous reporter aux dispositions précontractuelles et contractuelles si vous souhaitez des informations complémentaires.

<p>Fait à : _____ le : _____</p> <p>Signature de l'adhérent précédée de la mention "<i>Lu et approuvé</i>"</p>	<p><i>Signature et cachet du conseiller / Code :</i></p>
--	--

**MERCI D'ADRESSER L'ORIGINAL DE CE FORMULAIRE COMPLÉTÉ, DATÉ ET SIGNÉ À SURAVENIR.  
NOUS VOUS CONSEILLONS D'EN CONSERVER UNE COPIE.**

**VIE  
PLUS**  Partenaire et tellement plus

**Vie Plus**, filière de Suravenir dédiée aux CGP et courtiers : Tour Ariane - La Défense 9 - 5 place de la Pyramide - 92088 Paris La Défense cedex. Suravenir - Siège social : 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest cedex 9. Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 1 045 000 000 €. Siren 330 033 127 RCS Brest. Société mixte régie par le Code des assurances soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) (4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris cedex 9).